Terre d'Architecture

Architecture et Terre Cuite

Éditorial

Hervé Gastinel
Président de la FFTB

C'est sans doute une surprise pour nos lecteurs : avec pour ambition d'élargir son lectorat, la cinquième édition de *Terre d'Architecture* est adressée aux abonnés avec *AMC*.

Cette nouvelle édition vous permettra de constater que, apparents ou non, les produits de l'industrie de la terre cuite sont associés aux formes les plus diverses de la création architecturale et qu'ils s'inscrivent naturellement dans toute perspective de développement durable et de qualité environnementale de la construction. Le choix de la brique Monomur est désormais associé d'une manière récurrente à toute réflexion sur la thermique du bâtiment écologique. De plus, grâce aux analyses du cycle de vie (ACV) qui ont été menées, les qualités de la tuile et des produits de parement en terre cuite sont maintenant avérées en ce qui concerne les cibles définies par l'association HQE®, on leur reconnaît également de grandes qualités pour le confort des occupants et une innocuité parfaite au regard de leur santé.

Lors de la parution du précédent numéro, en juillet dernier, je vous avais fait part de mon attachement au développement de la communication de la Fédération française des tuiles et briques en direction des architectes. La revue que vous avez en mains est une des plus belles façons de concrétiser cet engagement. J'ai, en effet, le grand plaisir de vous annoncer que, pour *Terre d'Architecture*, l'année 2005 devient celle du passage à une périodicité semestrielle régulière.

TERRE D'ARCHITECTURE

Photographes : Atelier 4, Canale 3, Patrice Rabaroux, Patrick Tournebœuf, BNR Architectes, Jean-Marie Monthiers, Côme Bardon, Luc Boegly, Bruno Decaris & Agnès Pontremoli, architectes.

En couverture : Bâtiment d'archives de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (14) – Bruno Decaris & Agnès Pontremoli, architectes.
Photo : Bruno Decaris & Agnès Pontremoli.

Contact : Fédération Française des Tuiles et Briques, Dominique Métais, tél. : 01 44 37 07 13.

Sommaire

2

3

1

5

6

4

8

9

7

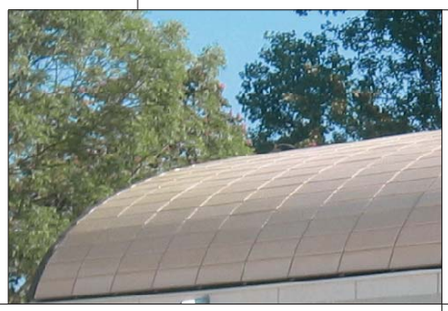

10

1 ▸ **Village de Vacances à Baratier (05),** p. 04

2 ▸ **UFR STAPS Université d'Orléans La Source (45),** p. 06

3 ▸ **Logements individuels et collectifs en îlot ancien à Saintes (17),** p. 09

4 ▸ **Sous-préfecture de Dunkerque (59),** p. 12

5 ▸ **Le Clos des Huats à Bobigny (93),** p. 16

6 ▸ **Clinique psychiatrique Aloïse Corbaz à Arras (62),** p. 18

7 ▸ **Bâtiment d'archives de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine, Caen (14),** p. 21

8 ▸ **Centre hospitalier Édouard-Toulouse, à Marseille (13),** p. 24

9 ▸ **126 logements, Zac Seine, Rive Gauche, Paris XIIIe,** p. 27

10 ▸ **Gymnase du lycée L. de Marillac à Perpignan (66),** p. 30

Atelier 4

Pour habiller les toitures de ce village de vacances, qui multiplient décrochements et angles aiguisés, une tuile couleur ardoise a été choisie. Elle évoque tant les montagnes alentour que les anciens toits de lauze de la région.

Toits aigus comme ligne de crête

Village de vacances à Baratier (05)

En haut. Comme les tuiles en couverture rappellent la lauze locale, le mélèze des Hautes-Alpes compose charpentes extérieures et balcons.

Le bâtiment dédié à la piscine, à la gymnastique et aux soins du corps est venu se placer au côté du complexe d'hébergement.

Pour comprendre cette architecture, il est nécessaire d'en connaître l'évolution. Voici une décennie, l'agence Atelier 4 reçut la commande d'un village de vacances dans le paysage alpestre du lac de Serre-Ponçon, 110 lits destinés à des groupes de jeunes. Couchage et sanitaires y étaient donc collectifs. En raison du manque de financement de l'association touristique qui reprit le projet, le comité d'entreprise des Assurances Générales de France acheta l'équipement et chargea Atelier 4 de l'adapter à des hébergements familiaux et de l'étendre, tout en conservant l'esprit village de vacances.

Une complexité accrue

Aujourd'hui que l'ensemble est achevé, l'orientation initiale demeure : est-ouest, avec une ample terrasse au sud en partie centrale, devant le bâtiment abritant l'espace principal d'accueil, le bar et la salle de billard. Ce bâtiment qui s'offre entièrement transparent depuis la cour d'arrivée, relie tel un pont les deux ailes principales. Mais celles-ci se sont déployées de part et d'autre, et les chambres qui ont remplacé les dortoirs disposent désormais de balcons où l'on profite de la vue au nord, vers le lac, le massif de l'Oisans et la vieille ville d'Embrun. Pour éclairer les chambres créées en toiture, des lucarnes ont été aménagées. Un bâtiment a été ajouté, qui contient piscine, salle de gymnastique, spa, hammam, sauna... Il résulte de ces divers agrandissements une volumétrie complexe, exprimant assez bien le dessein des architectes *« le caractère inattendu et secret d'un village traditionnel avec ses rues, ses placettes, ses espaces ouverts ou secrets, ses perspectives variées sur les volumes bâtis ou le paysage »*. Les décrochements de plans et hauteurs, les arêtes aiguisées de ces lucarnes et toitures pentues reflètent également l'image des massifs montagneux alentour.

Tuile choisie pour s'harmoniser au site

L'ensemble des toitures y compris la couverture de la piscine sont en tuile à emboîtement petit moule, à pureau plat, en terre cuite de couleur ardoise. La pose est classique, sur liteaunage, la couverture de la piscine est isolée sur le voligeage. Atelier 4 a choisi cette tuile façon ardoise en écho aux toits ancestraux des environs, ardoise épaisse dans un village voisin, plaques de lauze dans le Queyras proche.

« La tuile que nous avons utilisée, avec sa couleur noire, précise Paul Wagner d'Atelier 4, *s'harmonise bien avec le site : celui-ci se trouve sous la face de la montagne non exposée au soleil. Il est marqué par une dominante de verts profonds, avec ses arbres épais. Les tuiles brillent légèrement, telles les vraies ardoises qui constituent la couverture des vieilles bâtisses de notre belle région »*

Atelier 4

Atelier 4

- **Maître d'ouvrage :** comité inter-entreprise AGF.
- **Maîtrise d'œuvre :** Atelier 4 Architectes, Paul Wagner.
- **Date de livraison :** été 2004.
- **SHON des extensions :** 1 505 m².
- **SHON :** 19 400 m².
- **Montant des travaux :** (bâtiment, espaces extérieurs paysagés et maîtrise d'œuvre) : 3,5 M€ HT.
- **Entreprise de pose :** SB Charpente.
- **Matériau terre cuite :** tuile à emboîtement à pureau plat, petit moule, couleur ardoise.

Le jardin japonisant surprend en ce site alpestre ; mais n'évoquent-ils pas le pays du Soleil Levant, ces toits sombres à forte pente, ces galeries de bois ?

Atelier 4

La haute charpente de la piscine s'affirme au-dehors comme au-dedans, et l'équipement s'offre un panorama maximum.

Plan de masse. Le village s'étend tout au long de la courbe de niveau.

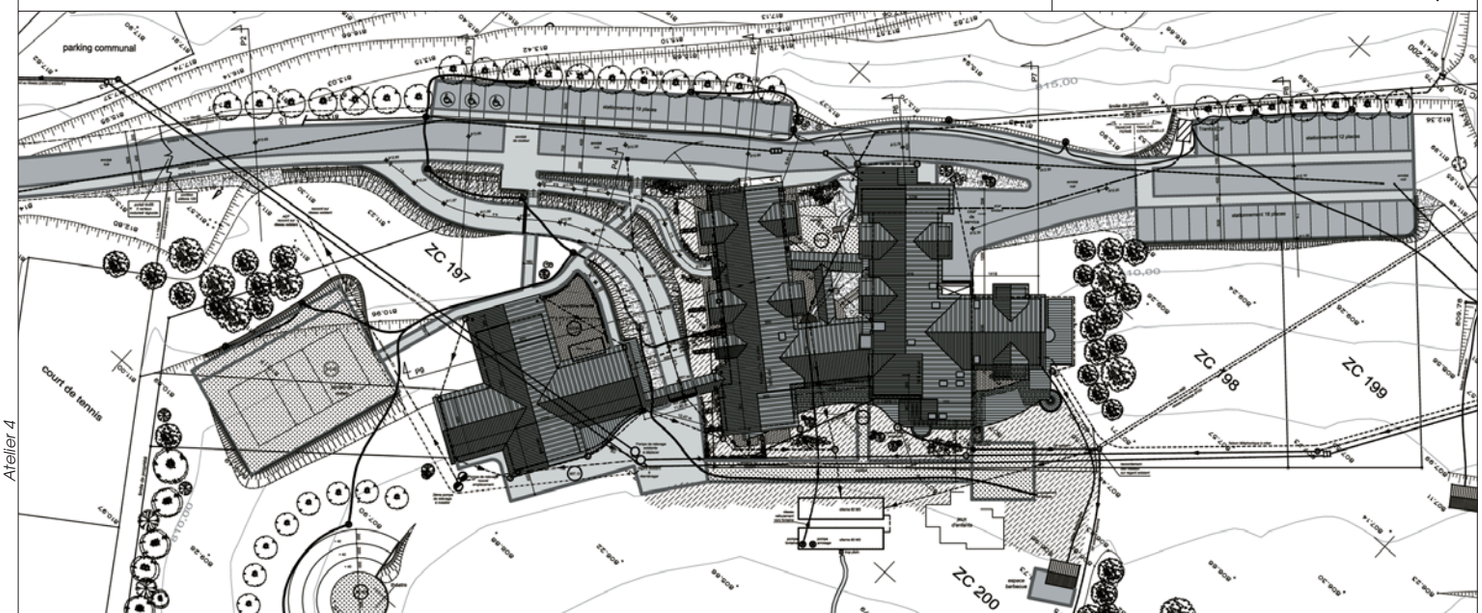

Atelier 4

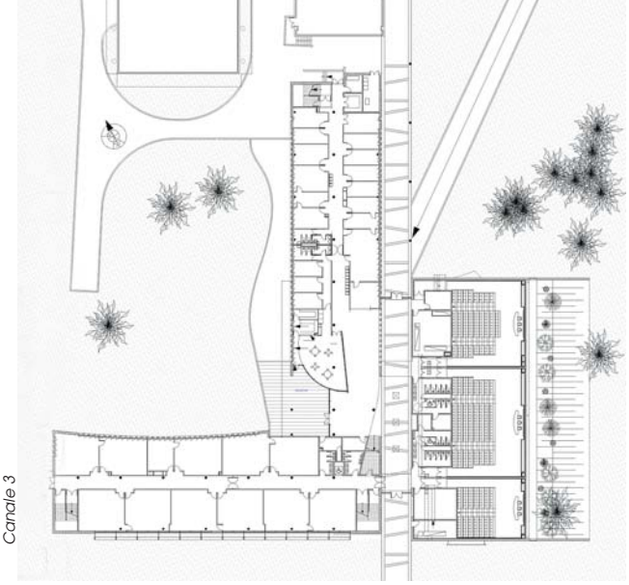

Canale 3

Le programme définissait un bâtiment qui devait compléter le système fonctionnel de l'UFR et en assurer la cohérence spatiale. De leur propre initiative, les architectes ont inscrit leur réflexion dans une démarche de qualité environnementale. S'ils n'ont pas été suivis en tous points par la maîtrise d'ouvrage, la qualité bioclimatique de l'enveloppe a été retenue, parachevée par l'usage à grande échelle de la brique Monomur.

Le Monomur sert le bioclimatisme

En haut. Plan du rez-de-chaussée.

Parc Floral et campus universitaire d'Orléans La Source voisinent sur le domaine de l'ancien château royal. L'UFR STAPS est organisée suivant un axe majeur du parc, à proximité de l'entrée nord-ouest du campus dans un cadre arboré grandiose. La première tranche, constituée de salles de sports, se développe à l'ouest de cet axe et au sud de l'avenue du parc Floral, tandis que plus au sud et au-delà de la voie du tramway, on trouve le terrain de sport et, la grande halle dédiée aux sports collectifs. Entre les deux, la nouvelle tranche accueille les fonctions d'enseignement – salles de cours, amphithéâtres, centre de documentation, bureaux de l'encadrement pédagogique - l'administration et le foyer des élèves. Elle a pour ambition de fédérer l'ensemble des bâtiments et terrains de sports de l'UFR.

Rivière souterraine

Résurgence de la Loire, le Loiret jaillit non loin de l'Université, d'où le nom de La Source. Il coule sous le site même de l'UFR.

« *Nous avons eu l'idée,* précise Jacques Michel, *d'exploiter l'abondance de cette eau souterraine en installant des thermofrigopompes qui auraient permis de chauffer et rafraîchir tout l'UFR. Malheureusement, n'ayant pas obtenu le soutien financier de l'ADEME, nous n'avons pas été suivis par le maître d'ouvrage.* » À l'occasion de cette tranche de travaux, la chaufferie existante à gaz a donc été renforcée. La ventilation double flux des amphithéâtres et des bureaux est équipée d'échangeurs à plaques pour récupérer la chaleur sur l'air extrait. Les salles d'enseignement sont en simple flux ; en compensation, elles sont plus grandes que ne l'exigeait le programme.

Le choix du Monomur inscrit dans une démarche de qualité environnementale

L'économie d'énergie a été recherchée par une conception bioclimatique de l'enveloppe. Les façades sont traitées suivant leur orientation pour participer au confort thermique du bâtiment. Les façades porteuses des deux ailes en équerre, enseignement et administration sont en brique Monomur de 37,5 cm d'épaisseur, en pose collée. Ces murs stockent pendant la jour-

La façade d'entrée au sud, vue depuis la berme opposée du tramway. Le mouvement courbe du volume des amphithéâtres vient projeter sa toiture comme une vague au-dessus de l'aile d'enseignement magistral protégée par d'efficaces brise-soleil.

Patrice Rabaroux

Patrice Rabaroux

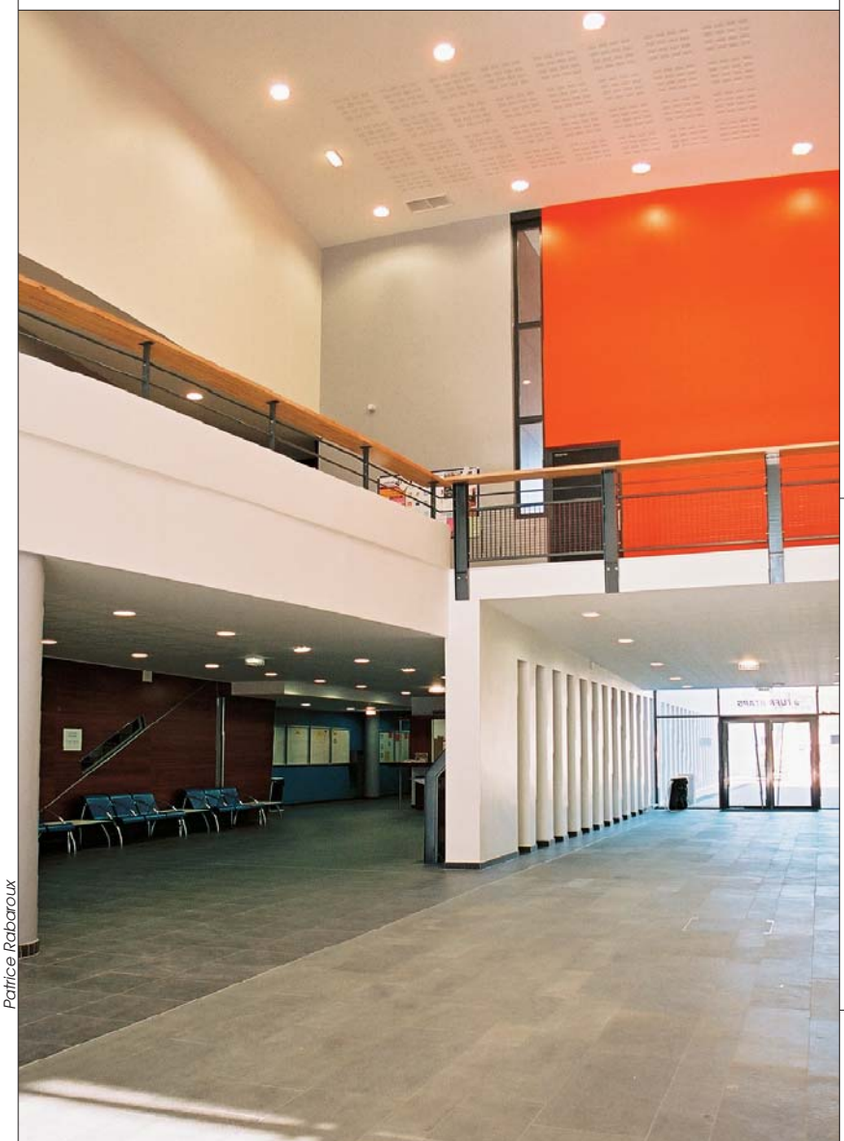

Patrice Rabaroux

Le hall traversant nord-sud, en double hauteur sous la courbe poursuivie du toit des amphithéâtres.
La façade est en Monomur pénètre à l'intérieur et y poursuit le rythme d'alternance de baies verticales et de piliers.

L'axe de cheminement nord-sud relie les différents éléments de l'UFR. Il longe la façade est du nouveau bâtiment où prennent jour les bureaux de l'administration au rez-de-chaussée, ceux des chercheurs à l'étage.

Le chantier. Le pavillon d'angle sud de la nouvelle tranche, bâti en brique Monomur de 37,5 cm d'épaisseur.

Canale 3

UFR STAPS* Université d'Orléans La Source (45)

Le dièdre nord-ouest. Locaux administratifs et salles de cours sur deux niveaux prennent jour sur cette partie plus intime, par des théories de baies régulières et profondes, qui caractérisent l'emploi que les architectes ont fait du Monomur. Dans l'angle rentrant une terrasse en bois prolonge le foyer des élèves.

née, la chaleur qui sera dispersée la nuit. Cette inertie assure un excellent con-fort d'été, source d'économies importantes puisqu'il a permis de se passer de système de rafraîchissement. Le Monomur évitant le recours aux isolants synthétiques rapportés, présente une résistance et une pérennité de parement interne très appréciées du maître d'ouvrage.

Le contrôle solaire est total sous toutes les orientations du bâtiment. La structure qui projette en avant des baies de la façade sud, des lames brise-soleil horizontales, constitue une excellente barrière protectrice des surchauffes solaires estivales. Mais ces lames sont profilées et orientées de manière à renvoyer la lumière vers le plafond en hiver, afin de réduire le recours à l'éclairage artificiel. À l'ouest et à l'est, la profondeur des tableaux des fenêtres ou les brise-soleil verticaux renforcent le confort visuel et thermique dans les bureaux de l'administration et ceux des chercheurs. La recherche de protection solaire et le choix du Monomur ont conduit à la définition de percements en fentes verticales. Le rythme de ces baies (meneaux de 0,30 m et percements de 0,60 m) s'intègre dans la trame de 0,90 m qui règle l'ensemble du bâtiment.

Ayant pris possession des lieux en juin et y ayant vécu un été indien particulièrement doux, le Directeur de l'établissement, M. Derecke, a pu, dès les premiers mois, apprécier l'inertie thermique de la construction qui procure un confort d'été bien réel grâce à un retard de montée en température de plusieurs degrés.

Enfouis, les amphis

Les architectes ont conçu le volume que constituent au sud-est les trois amphithéâtres (250, 350 et 180 places) comme un soulèvement du sol naturel. Pour dissuader l'escalade de ces toitures, le maître d'ouvrage a demandé qu'une douve plantée crée une rupture entre le talus et la toiture proprement dite et s'est opposé à ce que la couverture soit végétalisée par souci de facilité d'entretien et par crainte qu'elle soit colonisée par des jeunes pousses de chêne, de marronnier, d'érable… Elle a finalement été traitée en cuivre prépatiné.

Les façades sont revêtues d'un parement cyclopéen d'éléments préfabriqués blancs. Les amphithéâtres d'extrémités bénéficient d'un éclairage naturel sous la forme d'oriels saillants sur les pignons. Celui du milieu est éclairé zénithalement.

** Unité de Formation et de Recherche Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.*

Patrice Rabaroux

Détail des protections solaires de la façade est.

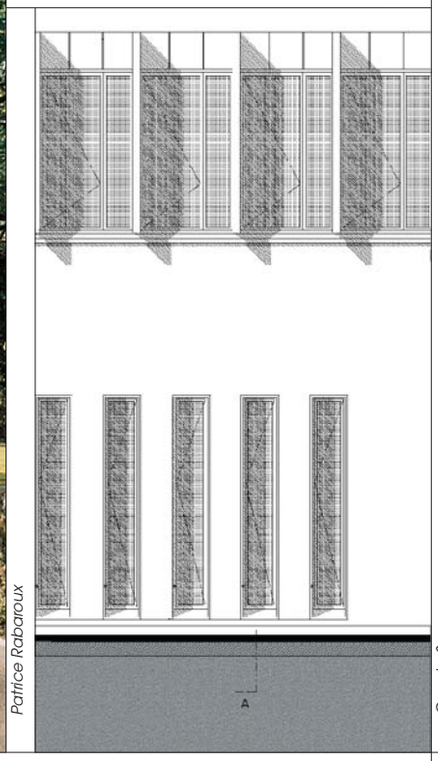

Canale 3

◆ **Maîtrise d'ouvrage :** Conseil Général du Loiret. ◆ **Maîtrise d'œuvre :** Canale 3, Pierre Boudon, Jacques Michel, Yves Monnot, architectes. Projetud, BET. Gay-Puig, économiste. ◆ **SHON :** 4750 m². ◆ **Date de livraison :** septembre 2005. ◆ **Montant des travaux :** 6,745 M€ HT. ◆ **Matériau de terre cuite :** brique Monomur de 37,5 cm d'épaisseur. ◆ **Entreprise de pose :** BTPO, Orléans.

Patrick Tournebœuf

Rechercher des alternatives à l'extension des zones pavillonnaires à leur périphérie, préoccupe un nombre croissant de municipalités. Pionnière en la matière, Saintes en offre ici un bel exemple. Se fondant harmonieusement dans la nappe de tuiles brun rouge de la vieille ville, les toits dessinés par les architectes Babled, Nouvet et Reynaud s'affirment contemporains, jusque dans le traitement de leurs rives et chéneaux.

Neuf et ancien, la tuile en partage

En haut. À l'alignement sur la rue de l'Adieu et la rue Gautier, les petits immeubles en R+2 sous un toit de tuile romane s'intègrent en douceur dans le vieux Saintes.

En sept sessions organisées depuis 1989, l'Europan s'est imposé comme l'un des concours internationaux d'idées les plus créatifs en matière d'architecture et d'urbain. Parmi la douzaine de pays ouvrant leurs villes à la compétition, c'est en France et Espagne que le plus grand nombre de projets primés ont pu être suivis de réalisation.

Une politique d'habitat en cœur urbain

Le très riche patrimoine bâti que recèle la vieille ville de Saintes constituait un site privilégié pour Europan 3 (1994). En raison surtout de l'opération de reconquête poursuivie depuis vingt ans par la municipalité, pour juguler l'exode vers l'habitat pavillonnaire de périphérie. C'est dans cette politique d'habitat en cœur urbain, associant réhabilitation et construction neuve, que s'inscrivait le programme soumis aux équipes concurrentes lors d'Europan. Le site : un îlot d'un hectare à l'architecture XVIIIe et XIXe siècles dans le tissu serré du quartier Arc de Triomphe. Au menu, reloger les habitants sur place, mixer locatif social et accession à la propriété, créer des espaces publics.

L'équipe Babled-Nouvet-Reynaud, lauréate, compose habilement avec la trame ancienne. Elle propose « un tissage discret qui réside dans la valorisation réciproque des éléments bâtis et des éléments végétaux, ainsi que dans l'insertion silencieuse d'une mise en œuvre contemporaine au cœur d'un site historique, en plein centre ville ». Cette insertion joue de plusieurs arguments, le plus visible étant de reprendre l'allure des toitures locales : deux pans en tuiles canal, de faible pente et affleurant juste le plan du mur. Le réseau de venelles qui traversaient l'îlot entre leurs murets est habile-

Maisons individuelles de cœur d'îlot sous leurs longs toits à deux pans de tuile canal. Sur les parcelles en lanières, il a toujours été possible de créer d'agréables jardinets. La lumière est captée par le patio et le toit vitré de la boîte saillante qui contient le plan de travail de la cuisine.

BNR Architectes

Logements individuels et collectifs en îlot ancien à Saintes (17)

ment réutilisé. D'une part pour donner accès aux 11 maisons individuelles construites en cœur d'îlot (les 53 logements collectifs se répartissant dans les dents creuses de l'habitat ancien en pourtour, et dans un îlot voisin). D'autre part, elles permettent par leur trame parallèle de répartir les dites maisons ; leurs murets constituent une des longues façades de chaque maison et se poursuivent en donnant intimité aux jardinets privatifs. L'ensemble acquiert ainsi une grand force de dessin.

En cœur d'îlot, de longs toits de tuile

La zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) créée pendant que le projet s'affinait a conduit les architectes à privilégier des couvertures en tuile au détriment des toitures terrasses qu'ils avaient initialement prévues. Ces toits de tuiles, tantôt romane, tantôt canal, comme l'intervention de BNR-Architectes dans sa globalité, s'insèrent dans l'îlot ancien tout en s'affirmant contemporains. Leur faible pente et leurs deux pans sont dans la tradition, mais la façon très nette dont l'un des pans s'évide pour faire patio, au centre des maisons, n'a rien du pastiche. De même l'avancée de toiture au-dessus de la baie donnant sur le jardin excède largement la profondeur d'un classique forjet, et projette une ombre large sur le pignon. Il n'est pas jusqu'au chéneau qui ne mette sa marque actuelle : il ourle la périphérie entière du toit et se confond avec le parement menuisé de façade.

Une vue aérienne de l'îlot dans son contexte. La pièce de séjour de chaque maison individuelle est prolongée par une terrasse à couvert d'une profonde avancée de toiture.

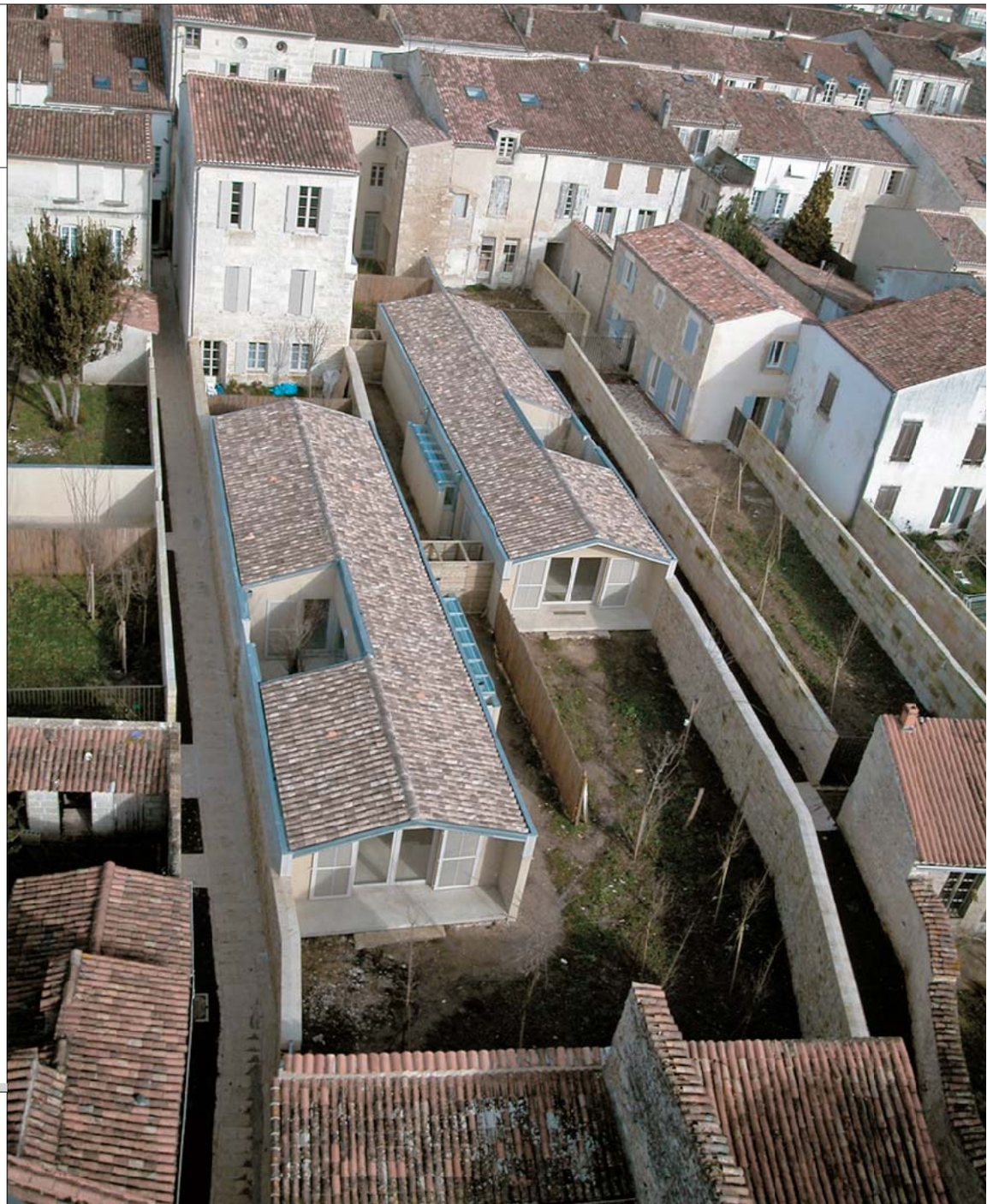

BNR Architectes

- **Maître d'ouvrage :** Ville de Saintes (desserte et jardins publics, SEMIS (Société d'Économie Mixte Immobilière de Saintonge), logements et jardins privatifs).
- **Maîtrise d'œuvre :** BNR Architectes : Thibaud Babled, Armand Nouvet, Marc Reynaud. SETEC, BET.
- **Matériau de terre cuite :** réhabilitation : tuiles canal en courant, tuiles canal récupérées en chapeau ; maisons neuves : tuiles canal en courant et chapeau ; collectifs neufs : tuiles romanes.
- **Entreprise de pose :** Lizet.
- **Date de livraison :** décembre 2004.
- **SHON :** 5 441 m².
- **Montant des travaux (dont aménagements extérieurs, venelles et murets) :** 4,25 M€ HT.

Plan d'ensemble de l'opération. Des petits immeubles en R+2 à l'alignement sur les voies et, en cœur d'îlot, sur des parcelles en lanières orientées nord-sud, onze maisons individuelles de plain-pied.

BNR Architectes

Patrick Tournebœuf

Une venelle. Les murets en pierre, tantôt pierre de taille, tantôt moellons, dont l'échelle très humaine fait le charme sont l'un des éléments architectoniques essentiels du projet. Leur hauteur, le juste nécessaire pour préserver l'intimité des jardinets, a été maintenue.

Patrick Tournebœuf

Pour constituer la façade latérale d'une maison, les murets reçoivent une rehausse, habillée d'un bardage en lames de bois horizontales lazurées en gris clair. L'entrée de la maison se fait par le patio.

Élévation d'une maison sur la venelle.

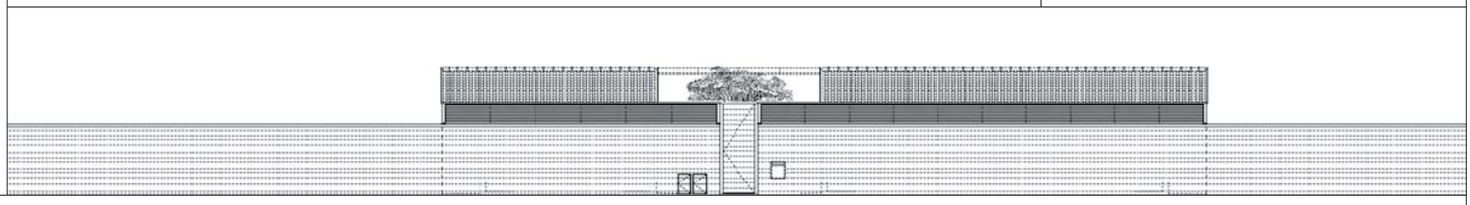

BNR Architectes

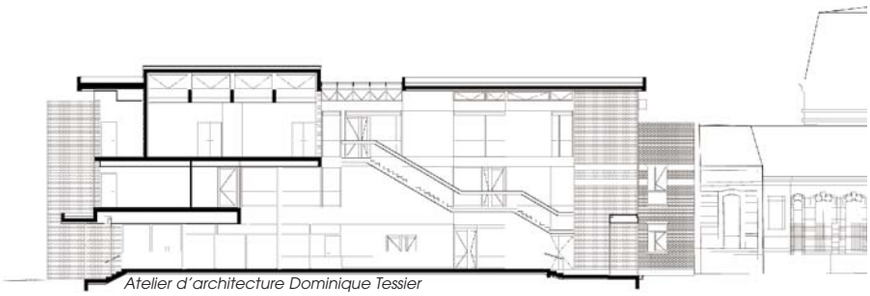

Atelier d'architecture Dominique Tessier

Étroitement inséré dans le tissu urbain dunkerquois, cet immeuble s'y intègre tant par les matériaux de terre cuite mis en œuvre que par la prise en compte des volumes existants et la force de la composition urbaine qui le sous-tend. Nouveau signe urbain fort, il balise le chemin menant de la gare au centre ville.

Continuité spatiale et républicaine

En haut. Coupe longitudinale ouest-est sur la nef.

La construction d'un bâtiment destiné à l'accueil des services fonctionnels de la sous-préfecture était urgente car ces services étaient jusque-là dispersés.

Le bâtiment s'élève sur un terrain antérieurement occupé par trois immeubles jouxtant la sous-préfecture. Ce bel édifice en pierre blanche et brique, construit en 1897, dont l'architecture évoque plutôt un hôtel particulier marque fortement l'entrée de Dunkerque pour qui vient de la gare. A l'angle de la rue de l'Écluse de Bergues et de la rue Thiers qui mène directement au centre ville, il est composé d'un corps principal implanté en diagonale et de deux ailes dissymétriques en retrait. Du fait de gabarits très inégaux, l'assemblage de l'aile nord-ouest de la sous-préfecture et du premier immeuble en bordure de voie dégageait, à l'entrée de la rue Thiers, un pignon aveugle maquillé d'une fresque en trompe-l'œil.

Un rôle à jouer dans la composition urbaine

Dans ce contexte très particulier, le parti adopté par Dominique Tessier est limpide : il installe un corps longitudinal dans la continuité du gabarit de l'aile nord-ouest de l'hôtel de la sous-préfecture et habille de brique apparente de terre cuite ce volume de liaison. Sur l'emprise de la saillie des anciens immeubles, il place l'accueil du public dans une nef plus haute et moins longue, enveloppée par un grand voile opaque qui semble suspendu à la charpente. En effet, à hauteur de piéton, ce voile laisse la place à une bande entièrement vitrée. L'espace public intérieur double l'espace public de la rue dont il n'est séparé que par un muret en brique et une légère différence de niveau. Plus haut, l'opacité du voile évite les vis-à-vis indiscrets entre appartements et bureaux, de part et d'autre de l'étroite rue Thiers. Cette grande surface aveugle est habillée d'un bardage de terre cuite rouge dont les éléments de taille supérieure à la brique apparente s'organisent en grands lés verticaux, opérant un changement d'échelle en rapport avec le changement de fonction.

Architecture de lumière et de signes

En retour à l'ouest, l'étroite façade d'entrée est entièrement transparente. Elle laisse paraître, en perspective, le corps longitudinal en continuité avec l'aile nord-ouest. Le pan de verre est cerné par le profil, capoté de tôle noire, de l'enveloppe suspendue. Pliée à l'horizontale plus haut que le corps longitudinal, celle-ci ménage dans l'intervalle une bande filante vitrée orientée au sud. La lumière zénithale qui pénètre ainsi dans la nef est reflétée par la face interne de l'enveloppe, habillée de plaques de plâtre perforées acoustiques. Les bandes de perforations se composent de longues fentes, verticales et horizontales, éclairées par des →

Façade sur la rue Thiers vue de l'ouest. Le voile suspendu est revêtu de bardage de terre cuite rouge, agrafé sur une ossature en acier galvanisé. Au-dessus d'un soubassement revêtu de brique, le passant découvre à hauteur de l'œil l'ensemble de la façade intérieure.

Jean-Marie Monthiers

Dans la nef, le mouvement théâtral de l'escalier vers la logette de la salle de réunion habillée de brique. Les menuiseries intérieures sont en bois exotique clair, l'agencement en hêtre. Le sol du rez-de-chaussée est en granito bleu profond avec des pépites de laiton.

Jean-Marie Monthiers

Sous-préfecture de Dunkerque (59)

rampes fluorescentes encastrées. À la tombée du jour, ce grand tableau lumineux, conçu par Almon, prend le relais du soleil. En avançant dans la nef, on perçoit que cette enveloppe opaque laisse la place à un grand pan vitré qui se retourne en verrière. Cette césure transparente met en valeur une logette, qui est suspendue perpendiculairement dans la nef et fait saillie tant sur la rue Thiers, qu'en hauteur. Habillé d'une brique de terre cuite qui le différencie par son module plus petit et un semis de boutisses noires, ce volume abrite une grande salle de réunion. Lieu de la démocratie et de la concertation que l'architecte souhaitait valoriser par une convergence de signes expressifs. Ainsi, à l'intérieur de la nef, son accès est mis en scène d'une manière assez théâtrale. Il est l'aboutissement de l'ascension d'un escalier spectaculaire qui, en encorbellement depuis le premier étage, se déploie d'ouest en est.

Espaces différenciés par les fonctions, permanence et rôle primordial de la terre cuite

La sous-préfecture est divisée en trois secteurs :

- Le secteur de libre accès qui comprend les lieux d'orientation et de réception du public au rez-de-chaussée de la nef.
- Un secteur protégé comprenant les accès aux escaliers et à l'ascenseur, les espaces de travail du bureau de la réglementation et des libertés publiques, au rez-de-chaussée ; les services inter-ministériels, au premier étage ; le secrétariat général et le cabinet du sous-préfet au second.
- Un secteur sécurisé – régie, chambre forte et bureau du régisseur – situé au rez-de-chaussée dans le secteur protégé.

De la répartition de ces fonctions, il résulte un bâtiment totalement dissymétrique. Les deux niveaux supérieurs sont distribués en simple profondeur. Leurs couloirs prennent jour sur le vide de la nef. La façade sur cour apporte la lumière du sud à tous les bureaux. Le rez-de-chaussée légèrement saillant exprime des bureaux, plus grands et plus hauts sous plafond. Le premier étage se manifeste en façade par une rangée régulière de fenêtres encadrées d'éléments préfabriqués en béton blanc. L'étage supérieur traité en attique est éclairé par une bande vitrée filante en retrait de l'aplomb du mur de brique qui forme allège. La saillie du bandeau du toit capoté de tôle est portée par de fines colonnes blanches. L'extrémité ouest de ce niveau est occupée par le bureau du sous-préfet qui jouit d'une terrasse accessible.

Cette réalisation est une belle démonstration des multiples possibilités offertes par les matériaux de terre cuite apparente pour réaliser des parois ou simplement les habiller, tant à l'extérieur du bâtiment qu'à l'intérieur.

Vu de l'est, l'angle sur les rues de Dampierre et Thiers. Sur celle-ci, trois plans habillés de terre cuite expriment les différentes parties du bâtiment : corps des bureaux, nef de l'accueil et boîte de la salle de réunion. Sur la rue de Dampierre, la façade se poursuit jusqu'au mitoyen, par une galerie dont le mur en brique clôture la parcelle.

Jean-Marie Monthiers

Le couloir de desserte des bureaux du deuxième étage. À gauche, il prend jour sur la nef d'accueil. À travers les châssis vitrés, on aperçoit la logette suspendue revêtue de brique de terre cuite.

Jean-Marie Monthiers

Jean-Marie Monthiers

Détail de la façade sur la rue Thiers. La verrière traversée par le volume saillant de la salle de réunion habillé de brique apparente. La charpente métallique n'est apparente que dans la partie verrière.

Plan du rez-de-chaussée.

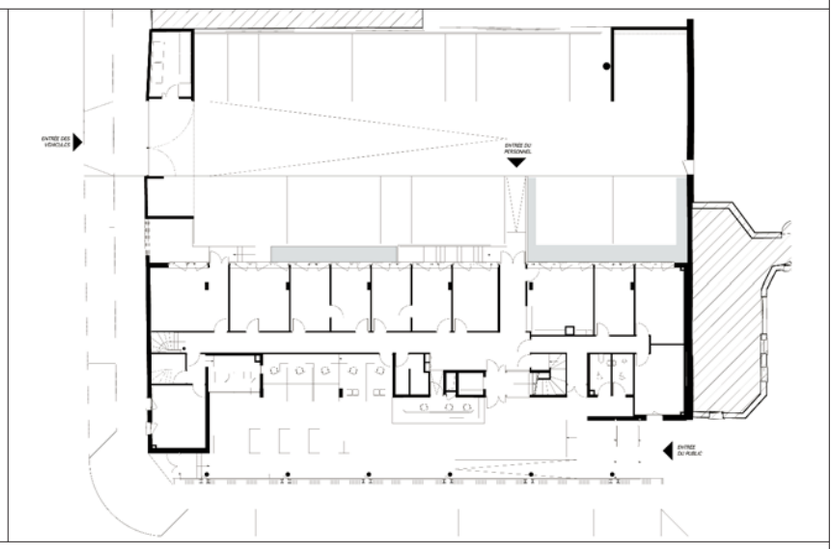

Atelier d'architecture Dominique Tessier

Façade sud. Au rez-de-chaussée, un volume vitré sous un toit en zinc fait saillie sur la cour. Au second étage, les vitrages sont en retrait derrière une fine colonnade. Entre deux, un rythme régulier de fenêtres dans un large bandeau de brique rouge.

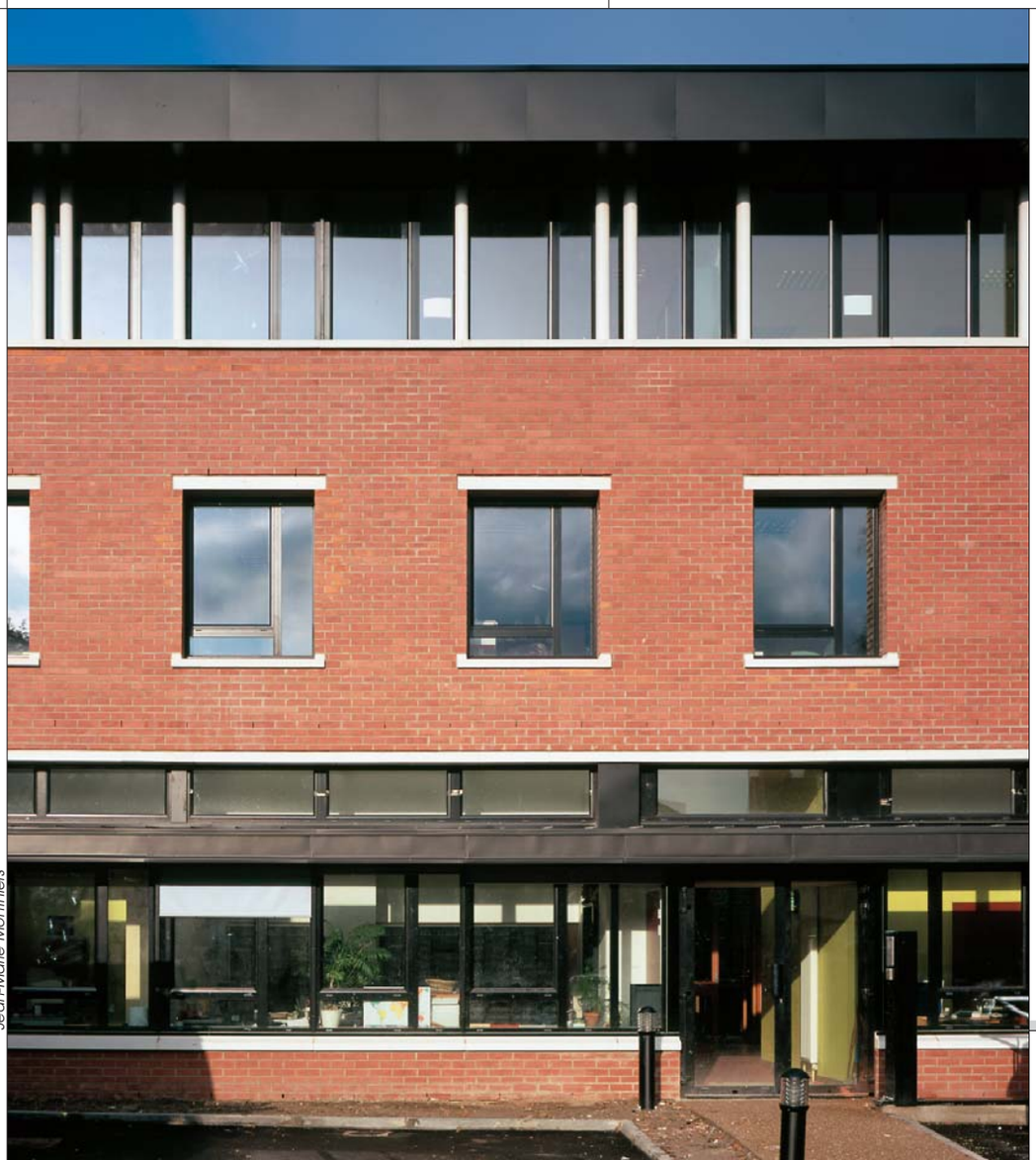

Jean-Marie Monthiers

- **Maîtrise d'ouvrage :** Préfecture du Nord.
- **Maîtrise d'ouvrage déléguée :** S3D Dunkerque.
- **Maîtrise d'œuvre :** Atelier d'architecture Dominique Tessier. Dominique Tessier, architecte, Vincent Baduel, architecte collaborateur. BCCB, BET et économiste. Concepteur lumière : Almon. Entreprise de gros œuvre : Ramery.
- **SHON :** 1 765 m².
- **Date de livraison :** fin novembre 2005.
- **Montant des travaux :** 3,85 M€.
- **Produits de terre cuite :** brique apparente rouge lisse 65 x 105 x 220 mm et 65 x 220 x 220 mm ; brique apparente orangée et noire 90 x 90 x 190 mm ; bardeau rouge 110 x 480 x 35 mm.

Côme Bardon

La greffe de ce petit immeuble dans un tissu pavillonnaire de banlieue a réussi. La parcelle étant fortement enclavée, il est implanté au cœur de l'îlot. Ainsi, d'où qu'on le regarde, sa hauteur de 11 m n'est jamais perçue comme incongrue puisque ce « sommet » est épaulé par des « contreforts » de hauteur moindre, les pavillons voisins. L'intégration est parachevée par ses brisis en tuile.

La tuile, facteur d'intégration

Le Clos des Huats à Bobigny (93)

En haut. Vue de la façade nord-ouest depuis l'entrée de la résidence. Le pavillon ancien a été parfaitement intégré dans le nouveau volume. Sur la façade nord, un grand carré blanc fait, discrètement, référence au « Blanc sur blanc » de Malevitch.

Du fait de sa forme, vaguement triangulaire, le terrain était d'un aménagement très difficile. Une part non négligeable de la surface était inconstructible.

Bénéficiaire de la nouvelle réglementation

Le projet a, heureusement, été l'un des premiers a bénéficié de la mise en application du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à Bobigny, que maître d'ouvrage et architecte attendaient pour sortir le projet. Le COS autorisé, de 0,72, n'a pu être atteint totalement car la parcelle était sursaturée. Il a cependant permis d'y implanter un petit immeuble résidentiel de 8 appartements : une première dans un cadre pavillonnaire typique de Seine Saint-Denis. Les appartements, T2, T3, et petit T4 sont destinés à la location à des couples avec un enfant.

« *La question centrale,* souligne Lucas Froment, l'architecte, *était : Comment densifier cette parcelle ? Ma réponse a été de remplir le fond de parcelle, au maximum de tous les prospects, et ensuite de travailler la matière, la casser, créer une intériorité, des interstices, introduire une complexité spatiale extérieure. Et de revendiquer une part d'ambiguïté entre l'extérieur et l'intérieur.* »

Sur la parcelle, préexistait un pavillon R+1, à toiture terrasse, d'une volumétrie très simple. Il a été surélevé d'un étage, et une deuxième aile ajoutée. Le PLU imposait de ne créer qu'un seul volume. Pour garantir cette unité, faîtages et égouts règnent de part et d'autre de la faille qui fracture la masse bâtie. L'architecture se réfère ici à l'espace public de la ruelle, tel qu'il est vécu dans certains villages de Provence, mais le combine avec une certaine dureté minérale.

Économie rigoureuse pour une démarche généreuse

La volonté de donner le plus possible aux habitants : plus d'espace, plus d'air, plus de lumière, a conduit l'architecte à privilégier un mode constructif très économique qui s'intègre parfaitement dans le contexte. Le gros œuvre est réalisé en maçonnerie traditionnelle avec un enduit gris bleuté très sobre ; la toiture terrasse en étanchéité autoprotégée avec des brisis en tuile de terre cuite. Le modèle de tuile a été choisi pour sa géométrie et sa couleur, spectaculaires. En contrepartie, la mise en œuvre se devait d'être très simple. Les rives rampantes ou verticales sont obtenues par une coupe rigoureusement alignée des tuiles – tracé battu au bleu, dépose, sciage sur table puis repose – et un soigneux bourrage sous les tuiles de l'enduit des murs en retour.

La dalle qui couvre le parking a été exploitée pour créer des terrasses privatives moyennant quelques dépenses supplémentaires : dalles sur plots, pare-vue et plantes en pots. Ainsi, chaque appartement bénéficie au moins d'un espace extérieur privatif.En plus des terrasses sur parking, on trouve des petits jardins, au sud, à l'ouest et au nord, et des loggias le long de l'escalier ruelle ou sur la façade sud.

Plan de masse. La parcelle est pénalisée par la non-constructibilité de la partie en entonnoir qui lui permet une étroite façade sur rue. La forme de l'enveloppe a été largement dictée par les prospects.

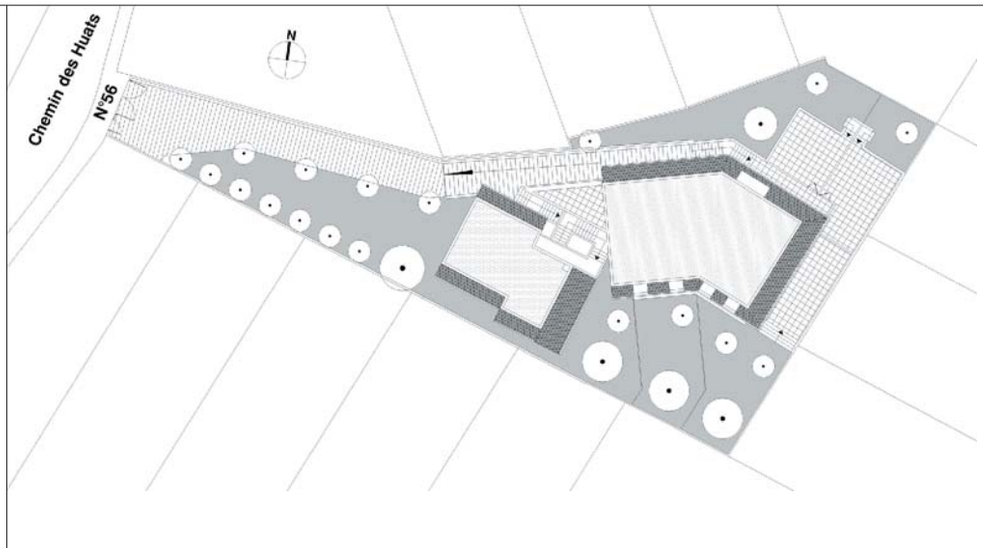

Lucas Froment, architecte

À l'air libre, l'escalier rue intérieure qui se glisse entre les deux ailes longe deux loggias qui expriment l'ambiguïté intérieur/extérieur, public/privatif recherchée par l'architecte.

Côme Bardon

Côme Bardon

Détail des toitures. Souvent tangents aux prospects imposés par le PLU, les brisis sont traités en tuile de terre cuite à emboîtement grand moule faiblement galbée à relief. Sur la façade est de l'ancien pavillon, une terrasse a été comblée, elle est couverte d'un toit à faible pente de la même tuile.

Côme Bardon

Les deux ailes vues du sud. Les brisis sont une évocation contemporaine d'une toiture à la Mansart. L'architecte a utilisé habilement cet artifice courant de la promotion immobilière : les brisis font oublier une couverture en terrasse et assurent l'intégration de l'immeuble dans ce quartier pavillonnaire.

◆ **Maîtrise d'ouvrage :** privée. ◆ **Maîtrise d'œuvre :** Lucas Froment, architecte. BET : BEG Thurotte. Entreprise générale : SGB Construction Montreuil. ◆ **SHON :** 467m². ◆ **Montant des travaux HT :** 300 000 € . ◆ **Date de livraison :** Juin 2005. ◆ **Matériau de terre cuite :** tuile à emboîtement grand moule faiblement galbée à relief. Couleur : gris argentique. 222 m².

Patrick Tournebœuf

Première tranche d'une reconstruction quasi totale du Centre Hospitalier d'Arras, la clinique de psychiatrie est implantée dans l'angle est du site. La forme du bâtiment traduit la complexité du programme auquel il répond et la richesse des intentions médicales.
En vue plongeante, sa volumétrie surprenante évoque le travail d'un râteau qui, respectant la végétation existante, invente un nouveau paysage.

Traité thérapeutique des courbes

En haut. La couverture en cuivre convenait parfaitement pour exprimer les intentions des architectes et donner une sensation de souplesse et de fluidité. Les pignons sont habillés d'un bardage galvanisé en éléments ajourés de 30 cm de large.

L'établissement comporte cinq unités : trois polyvalentes et ouvertes, l'unité d'accueil où les patients en attente d'être orientés restent sous contrôle permanent et une unité fermée. Les deux premiers étages de la partie cintrée sont réservés aux chambres, le troisième aux activités diurnes des unités fermées. Au rez-de-chaussée, dédié aux activités diurnes des unités ouvertes, on trouve la cafétéria, le self-service, le salon de coiffure, les salles d'activités, les lieux où les patients peuvent rencontrer leurs familles ou se rencontrer entre eux.

Traduire les intentions médicales

Pour réapprendre aux patients le rythme nycthéméral, une différenciation nette, par la morphologie et par l'espace, était souhaitée entre les parties nocturnes et diurnes. Ces dernières sont ouvertes largement sur le parc pour contrer l'idée de l'enfermement.

La volumétrie du bâtiment est régie par des courbes qui relèvent de deux systèmes : d'un côté, la courbe réglée de l'avenue et du front bâti qui lui fait face au nord-est ; de l'autre, les courbes paysagères, plus souples et imprévisibles.
Alors que la façade urbaine est pratiquement lisse et réglée par les alignements horizontaux de ses baies et son couronnement en attique, l'autre face se lacère, ondule et s'aplatit progressivement pour faire partie du futur parc. En même temps qu'il perd de la hauteur, le bâti se fragmente en six avant-corps dont deux se prolongent directement en rubans descendant vers le sol pour atteindre la hauteur d'une marquise, à leur extrémité libre et se fondre dans la frondaison. La couverture des quatre autres plonge vers le sol, resurgit plus loin et dessine quatre courbes différentes. Cette composition libre a facilité la préservation des arbres existants. Les six lanières sont reliées entre elles par une galerie en biais qui affecte la section carrée et la matière d'une règle en bois bakélisé.
« *On distingue,* précise Roueïda Ayache, *la partie géométrique qui suggère un râteau à partir duquel s'échappent les rubans, la partie fluide, qui racontent l'histoire de la dissolution du bâtiment dans le parc. Les rubans paysagés du parc et ceux bâtis de l'unité psychiatrique s'interpénètrent. On est dans une architecture qui s'offre sous des apparences très mouvantes, qui est propice à la déambulation, à la découverte. C'est très important en psychiatrie parce que les patients sont valides. Le bâtiment doit faire "monde"* »

La fenêtre, élément essentiel de la chambre

La face cintrée du bâtiment, son dos rectiligne, scandé par les avant-corps, et les deux pignons sont en brique apparente de

Façade sur le parc.

Patrick Tournebœuf

Patrick Tournebœuf

Extrémité nord-ouest du bâtiment des chambres. Le voile en brique de terre cuite du premier plan semble arraché du volume principal pour laisser la place aux escaliers de secours qui se glissent dans l'intervalle.

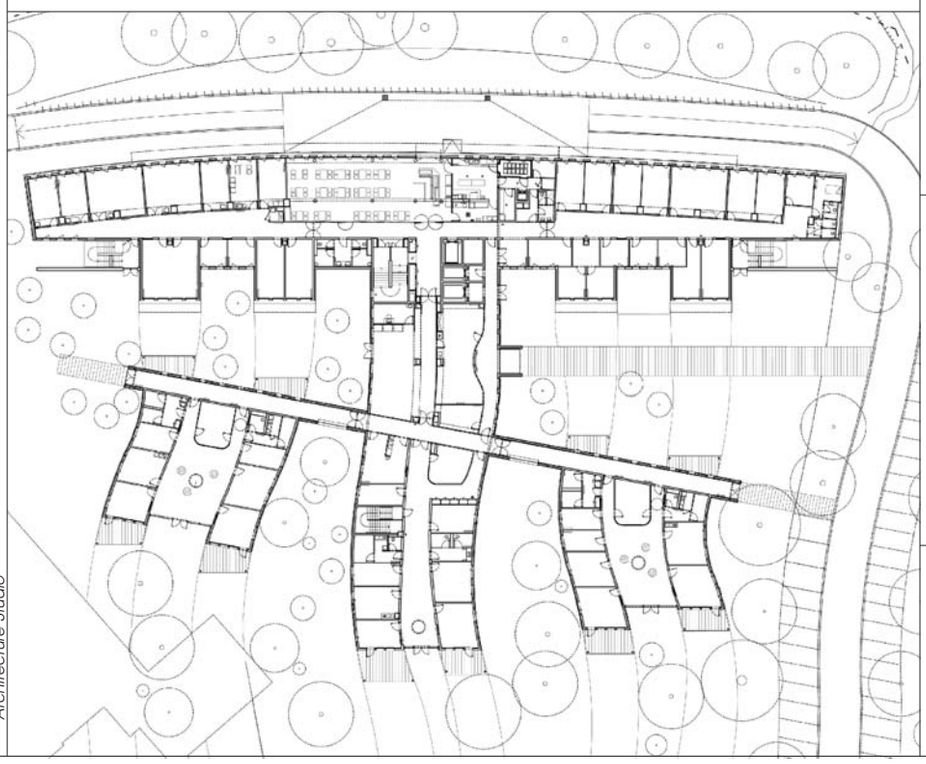

Architecture Studio

Patrick Tournebœuf

À l'intérieur, on a toujours un lien visuel avec l'extérieur. L'idée de porosité est partout présente.

Plan du rez-de-chaussée.

Clinique psychiatrique Aloïse Corbaz à Arras (62)

Au nord-est, la grande façade courbe est le front urbain de la clinique. Ses assises de briques rouges et noires accentuent l'horizontalité.

terre cuite. L'appareillage très simple alterne des assises de briques, noires et rugueuses , rouges et lisses. Il rappelle que l'hôpital psychiatrique est d'abord, pour la majorité des patients, leur maison. Ainsi, calés dans cet appareil, les percements de la façade sur l'avenue Winston Churchill sont, pour l'essentiel, les fenêtres des chambres.

« *En psychiatrie, la fenêtre de la chambre revêt une importance particulière* souligne Roueïda Ayache. *Les rideaux intérieurs sont interdits pour des questions de sécurité. Pour qu'elle ne soit pas nue et que le patient puisse ouvrir sa fenêtre comme tout le monde, nous avons prévu un ouvrant à la française et fait passer devant une sorte de claustra qui prolonge exactement l'appareil du mur en assises alternées mais dans lequel les briques noires laissent place à des vides.* »

Ces claustras sont constitués de cadres en métal noir sur lesquels sont enfilés des éléments de brise-soleil en terre cuite qui remplacent les briques rouges. Le même dispositif est exploité pour réaliser des claustras fixes devant les fenêtres de salle de bains et des garde-corps devant celles donnant sur le parc dont l'allège est volontairement surbaissée.

La brique apparente dialogue avec des revêtements métalliques

La construction joue sur le dialogue de trois matériaux principaux : la brique qui est le point de départ, l'ancrage dans le contexte, le cuivre qui était le mieux à même d'exprimer la fluidité de la couverture en rubans et un bardage en acier laqué ajouré pour obtenir un effet de dématérialisation des murs comparable à celui obtenu avec les claustras en terre cuite. Les seconds rôles sont tenus par le béton lasuré noir, en soubassement, et les panneaux de fibres de bois pour la galerie.

Patrice Rabaroux

◆ **Maîtrise d'ouvrage :** Centre Hospitalier d'Arras. ◆ **Maîtrise d'œuvre :** Architecture Studio, Roueïda Ayache, Jean-François Bonne, architectes. Euro Ingénierie, BET. ◆ **SHON :** 7 400 m². ◆ **Montant des travaux :** 8,5 M€. ◆ **Date de livraison :** 2004. ◆ **Produits de terre cuite :** brique apparente noire et rouge, élément de brise-soleil du même rouge. **Entreprise de gros œuvre :** Fourre et Rhodes.

Luc Boegly

Carapace de terre cuite très actuelle

Surprenante apparition dans la plaine normande, ce très long vaisseau est recouvert d'une carapace constituée de grands éléments de terre cuite. Tapi derrière un vieux mur d'enceinte, il est implanté en parallèle, mais à distance respectueuse, d'une haute nef, vestige d'une abbatiale gothique, de dimensions beaucoup plus imposantes encore.

En haut. L'horizontalité d'un champ de blé en herbe et du long vaisseau de terre cuite souligne l'élancement de la nef gothique de l'abbatiale.

Ce ne sont là que deux pièces remarquables d'un ensemble architectural très riche, situé sur la commune de Saint-Germain La Blanche-Herbe, en Calvados, qui faillit disparaître. De 1792 à la fin de la seconde guerre mondiale, les agressions successives n'avaient laissé que ruines, grandioses et désolées. En 1945, des mesures de confortement sont prises. Mais c'est en 1990, grâce à l'acquisition par le Conseil régional de Basse-Normandie de l'ensemble des parcelles formant l'ancienne Abbaye d'Ardenne, que le site est vraiment tiré d'affaire.Une première tranche de travaux permit le sauvetage de plusieurs bâtiments. Et il fut décidé d'accueillir sur le site l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (Imec) qui rassemble les archives des éditions du XXe siècle, constituées de dépôts volontaires de la majorité des grands éditeurs français et de très nombreux hommes de lettres et artistes.

D'un Saint-Germain à l'autre, vers la bibliothèque idéale

Par une curieuse coïncidence, ces fonds réunis depuis 1988 ont été déménagés de Saint-Germain des Prés à Saint-Germain La Blanche-Herbe ! Dès 1996, l'Imec élabora avec Bruno Decaris, architecte en chef des monuments historiques, le programme d'une nouvelle tranche de travaux beaucoup plus ambitieuse qui s'est achevée en mai 2004. Elle a porté sur la restauration et la restitution de deux bâtiments principaux, la grange dîmière et l'abbatiale, et la création d'un pavillon destiné aux archives.

L'abbatiale est dédiée à la bibliothèque. Ne pouvant contenir que 2,5 Km de rayonnages, elle accueille la partie émergente des archives et les usuels en libre accès. Occupant les bas-côtés assez sombres et propices à la conservation des ouvrages, se développe un meuble bibliothèque en structure métallique et bois. Il est accessible sur trois niveaux dont les deux supérieurs sont dotés de planchers de verre feuilleté. Répétition d'un motif en grecque orientée, il fait saillie dans la nef par chaque travée. L'axe de la nef est occupé par les tables de lecture.

Image puissante de coffre-fort

Avec ce que cela suppose de reprise en sous-œuvre, un sous-sol partiel a été créé et relié par un passage souterrain au stockage principal.

Sur un site où les bâtiments principaux classés ne pouvaient subir aucune extension, le seul volume réutilisable et agrandissable pour accueillir les 20 Km d'archives était un ancien corps de ferme, parallèle à l'abbatiale et implanté près du mur d'enceinte nord de l'abbaye. Le projet initial prévoyait d'exploiter ce volume et d'en augmenter la longueur par l'adjonction sur les pignons de volumes plus bas couvert de voûtes. Il serait

Le premier projet du pavillon des archives prévoyait la restitution du comble de l'ancien corps de ferme et deux extensions voûtées sur les pignons.

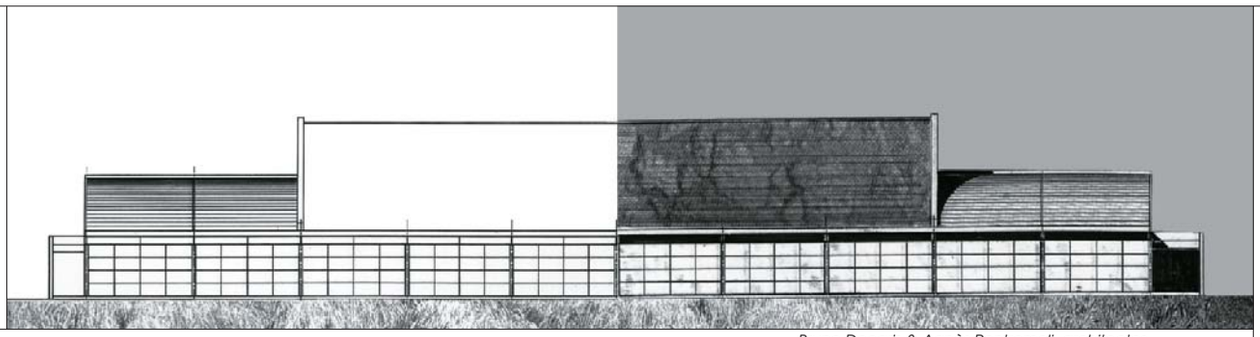

Bruno Decaris & Agnès Pontremoli, architectes

Vue intérieure de la voûte des ateliers. En clef de voûte, un lanterneau filant dispense une belle lumière zénithale.

Luc Boegly

Façade sud du pavillon des archives. Sous un toit terrasse en avant-corps de la voûte en terre cuite, les bureaux des chercheurs s'ouvrent sur des petits jardins calmes.

Coupe de principe. Entre l'abbatiale, transformée en bibliothèque de consultation, et le pavillon des archives construit sur l'emprise d'un ancien corps de ferme, une liaison souterraine a été créée.

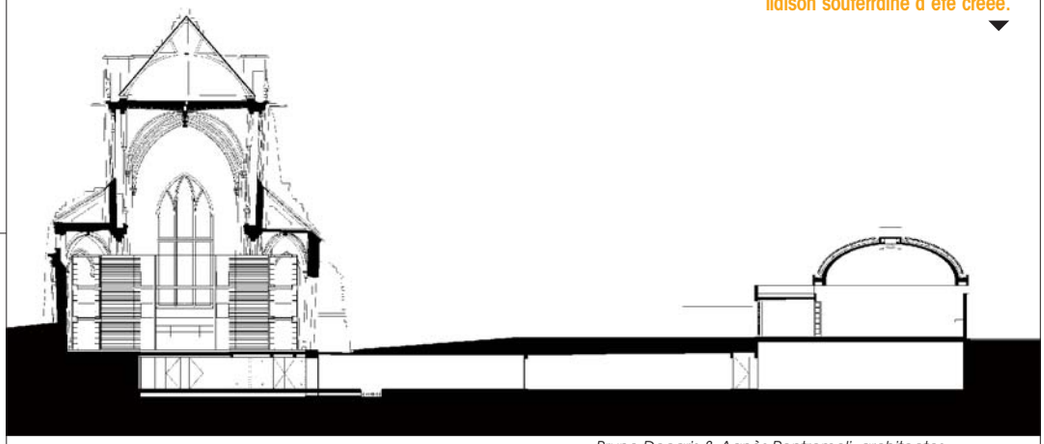

Bruno Decaris & Agnès Pontremoli, architectes

Bruno Decaris & Agnès Pontremoli, architectes

Bâtiment d'archives de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine, Caen (14)

dédié aux ateliers de traitement des documents et aux bureaux des chercheurs. Tandis que serait créé un sous-sol sur la totalité de l'emprise consacré au stockage des archives dans douze magasins indépendants. En pratique, cela supposait le démontage de la bâtisse, la réalisation du sous-sol et d'une voûte en béton en trois parties. La partie centrale comportait des rehausses de l'extrados et des supports pour la charpente destinée à restituer le volume d'origine du corps de ferme.

En cours de chantier et d'un commun accord, l'architecte des Bâtiments de France et Bruno Decaris ont décidé de renoncer à cette restitution du volume du corps de ferme dont la toiture aurait lutté avec celle de la grange dîmière. Unifiant les trois parties, le nouveau dessin confère au pavillon d'archives une puissante simplicité. Pour obtenir ce résultat, l'extrados de la partie centrale a dû être « raboté ».

Un long vaisseau à la carapace de terre cuite blonde

La voûte, ainsi calibrée, est isolée par l'extérieur et revêtue d'une étanchéité. Pour la fixation du bardage en terre cuite, un réseau de plots supporte des cerces en acier galvanisé qui reproduisent la courbure de la voûte par cintrage sur quatre rayons différents. Ces profils remplacent les épines droites utilisées pour la pose plus habituelle du bardage sur paroi verticale. La surtoiture est ainsi décolée d'une vingtaine de cm.

La vêture en terre cuite étant une réponse contemporaine au règlement d'urbanisme, l'architecte avait dans un premier temps porté sur une nuance rouge orangé pour s'approcher des teintes de la tuile de la région. C'est finalement, la nuance champagne qui a été retenue et elle s'averre extrêmement proche de la teinte blonde de la pierre de l'abbatiale.

Tapie derrière le vieux mur d'enceinte, la voûte de bardeaux de terre cuite blonde. La longueur du vaisseau ne correspondant pas à un multiple du module de bardeau de terre cuite, l'architecte a eu recours au procédé traditionnel de mitrage qui consiste à laisser entières les travées extrêmes et ajuster la longueur totale en recoupant deux travées symétriques, perdues dans l'ensemble.

Luc Boegly

Le sous-sol. 20 Km d'archives y sont installés grâce à un système de stockage efficace dans des compactus en acier.

Luc Boegly

◆ **Maitrise d'ouvrage :** Conseil régional de Basse-Normandie. ◆ **Maîtrise d'œuvre :** Bruno Decaris et Agnès Pontremoli, architectes Stéphane Lefebvre, Carolyn Maxwell et Pierre Tisserand, architectes assistants. Batiserf, BET structure ◆ **SHON :** 3 200 m². ◆ **Date de livraison :** mai 2004. ◆ **Montant des travaux HT :** 3,5 M€. ◆ **Produits de terre cuite :** bardeau de grande dimension : 1400 X 300 X 70 mm. ◆ **Entreprise de pose :** Boutel.

Patrice Rabaroux

Le confort qu'offre la terre cuite

Le Centre Hospitalier Psychiatrique Edouard-Toulouse a été créé au début des années soixante. Implanté dans un parc de 16 ha, il est constitué de pavillons. Leur état de dégradation est tel aujourd'hui qu'à la réhabilitation, ont été préférées la démolition et la reconstruction avec des techniques saines et pérennes. Pour ce faire, la brique Monomur semblait le meilleur choix.

En haut. Identifié par la couleur, le patio à l'extrémité sud de la MAS sur lequel s'ouvrent les chambres d'une maisonnée. La maçonnerie en brique Monomur, les brise-soleil et les toitures plantées assurent leur fraîcheur en été.

Le plan directeur établi par l'équipe dirigée par Philippe Robert garantit la cohérence de l'ensemble de la restructuration et détermine une stratégie d'intervention. Une étude architecturale et paysagère de l'ensemble du site a été menée. La substitution progressive de bâtiments neufs aux unités anciennes a été décidée.

Construire sain, durable et confortable

Une première tranche de travaux en voie d'achèvement a permis de créer sur le site une Maison d'accueil spécialisé (MAS) et de reconstruire le pavillon A, premier des trois bâtiments de soins prévus. En cours d'étude, une orientation HQE® a été demandée. Elle a porté sur les aspects thermiques et acoustiques de l'enveloppe et sur la mise en œuvre de matériaux sains, l'un des objectifs du maître d'ouvrage étant d'apporter les meilleures conditions possibles de confort à des pensionnaires qui effectuent de très longs séjours.

La MAS est destinée à des personnes déficientes à vie, souvent handicapées moteur. Constituée de deux ailes de part et d'autre d'un hall central, elle se déploie entièrement de plain-pied sur un terrain plat dans l'angle sud-est du parc. Chaque aile est un maillage de plots bâtis déterminant des petits jardins clos qui permettent d'éclairer toutes les pièces en lumière naturelle. Les quatre unités d'hébergement sont bien différenciées des unités fonctionnelles et entre elles. Ainsi chaque patient peut s'orienter et forger son identification à une « maisonnée ». Le vocabulaire architectural est simple, méditerranéen, minéral et coloré.

Sous une toiture cintrée portée par une charpente en acier galvanisée, le hall est occupé par une galerie et une belle salle polyvalente de 70 m², particulièrement dédiée à des activités physiques collectives, gymnastique, danse, etc. Il se prolonge vers l'est par une plateforme d'enrobé de caoutchouc pour étendre ses activités sur l'extérieur.

Pavillon inscrit dans la pente

Le pavillon A est bâti dans la pente au-dessus de la terrasse occupée par la chapelle et le théâtre du Centre Hospitalier. Il est →

Plan du rez-de-chaussée de la MAS.

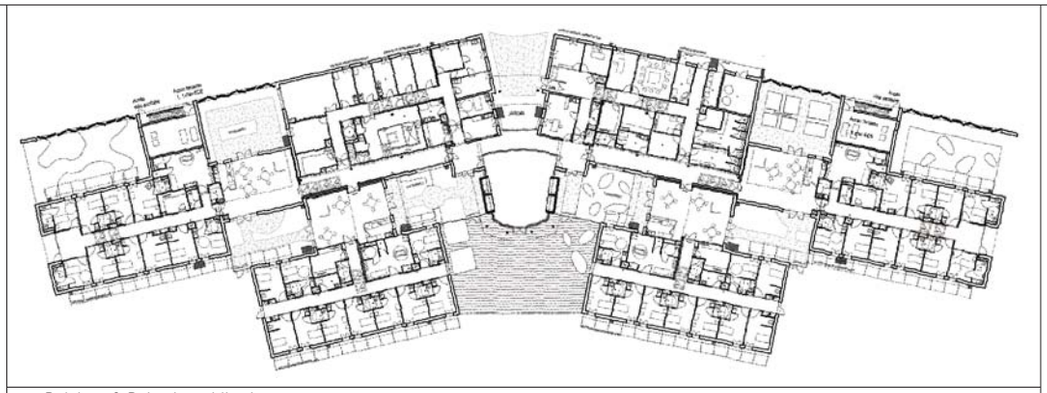

Reichen & Robert, architectes

Vue depuis l'esplanade à l'ouest, l'aile nord. À gauche, derrière un jeu de panneaux pivotants un patio sur lequel prennent jour les chambres d'une maisonnée. Au milieu, l'escalier d'accès à la terrasse.

Patrice Rabaroux

Patrice Rabaroux

La MAS vue depuis les terrasses de l'ancien parc qui la dominent à l'est. Entre les damiers de toitures terrasses plantées et de patios des deux ailes, flotte une voûte légère habillée de zinc qui couvre la salle polyvalente.

◆ **Maîtrise d'ouvrage :** Centre Hospitalier Édouard-Toulouse. **Maîtrise d'œuvre :** Reichen & Robert, architectes à Paris. Marie-Hélène Maurette, architecte chef de projet. Jacobs Serete, BET. Interscène : Paysage. Entreprise de gros œuvre : BE Construction Provence à Marseille. ◆ **SHON :** MAS : 2 473 m² ; Pavillon A : 3 021 m². ◆ **Date de livraison de la MAS :** décembre 2005. ◆ **Montant des travaux HT :** MAS : 3,8 M€ ; pavillon A : 4,6 M€. ◆ **Matériaux de terre cuite :** brique Monomur de 30 cm d'épaisseur et brique de cloison en terre cuite.

Centre hospitalier Édouard-Toulouse, Marseille (13)

constitué d'une partie sur deux niveaux, accueillant les activités diurnes au rez-de-chaussée et l'hébergement à l'étage. À l'arrière à demi niveau sur la pente se trouvent le hall d'accueil, le plot des bureaux de l'administration et des zones spécialisées : cellules fermées, accueil des patients atteints de nervosité…

La disposition des lieux permet de surveiller depuis la cabine vitrée du hall central les mouvements des patients et d'interdire l'accès à certaines zones à certains moments du jour ou de la nuit pour redonner aux patients un rythme quotidien.

Poursuivant ses objectifs de qualité environnementale, la maîtrise d'œuvre a défini des bâtiments bien adaptés au climat en terme de ventilation et de protection solaire des baies – dalles fortement débordantes, brise-soleil horizontaux en acier galvanisé et bois ou jalousies réglables – et d'inertie thermique, grâce aux solutions terre cuite.

Des surfaces résistantes aux déprédations

Tous les murs extérieurs sont réalisés en brique Monomur, le cloisonnement intérieur avec des systèmes asymétriques en carreaux de terre cuite à double paroi, intégrant un matelas de laine de roche. « *Pour nous, maîtres d'ouvrage,* déclare M. Demailly, Directeur des services techniques au Centre Hospitalier, *un argument en faveur d'une maçonnerie en brique est la solidité des parois intérieures tant pour les cloisonnements que pour les murs périphériques. La terre cuite, avec un enduit sur les deux faces, donne des surfaces très résistantes aux éventuelles déprédations. De plus, la brique Monomur augmente l'inertie thermique du bâti pour lisser les écarts de température, au point de pouvoir en été procurer une sensation de rafraîchissement dans un bâtiment qui ainsi ne sera pas climatisé. Pour le cloisonnement, le produit mis en œuvre présente une excellente performance acoustique.* »

Au stade du marché, c'est la brique Monomur de 37,5 cm d'épaisseur qui était prescrite, en pose traditionnelle puisque la pose à joint mince n'existait pas à l'époque. L'adoption, depuis lors, de la pose à joint mince a permis de garantir un meilleur coefficient thermique de l'enveloppe tout en passant avec une brique Monomur de 30 cm d'épaisseur.

Le pavillon A vu de la terrasse à l'ouest. Un cheminement accessible aux handicapés emprunte la rampe qui grimpe pour contourner le pavillon par le nord. Le niveau bas est dédié aux activités diurnes. Dans la boîte saillante à 45° la salle de gymnastique.

Patrice Rabaroux

Patrice Rabaroux

Le plot des bureaux du pavillon A, proche mais légèrement détaché. Architecture de patios qui laisse entrer la lumière et la végétation se glisser entre les plots.

Coupe transversale du bâtiment A.

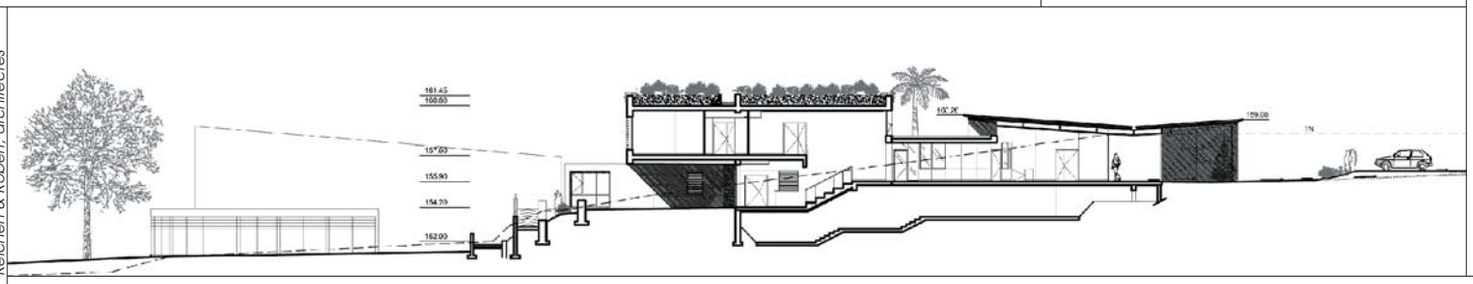

Reichen & Robert, architectes

Patrice Robaroux

La rue du Chevaleret qui, en 1985, bordait au sud les voies ferrées aboutissant à la Gare d'Austerlitz a radicalement changé de visage depuis la couverture de ces voies. Parachevant le nouveau front nord sur la rue, les trois immeubles de logements conçus par l'Atelier Brénac Gonzalez, jouent une partition subtile et pleine d'imprévus, avec une grande économie de moyens.

Sur les voies, la ville continue

En haut. Retour du bâtiment C dont la façade est s'ouvre sur un jardin public créé sur la dalle qui couvre les voies. Immeuble en drapeau sur la rue du Chevaleret et, à droite, le plot en rez-de-jardin.

Le projet a beaucoup évolué entre le rendu du concours en 1992 et ce qui est sur le point d'être livré rue du Chevaleret. Le concours avait été lancé alors que l'aménagement de la ZAC était défini et que la couverture des voies de la gare d'Austerlitz était acquise. L'opération occupe le côté nord de la rue du Chevaleret entre les ponts des rues de Tolbiac et des Grands Moulins. Elle est mitoyenne au nord du Ministère des Sports.

Prouesse structurelle, sans forfanterie

Prenant appui sur une fine bande en plein sol côté rue, les immeubles de façade sont portés en drapeau au-dessus des voies ferrées. Les immeubles plots en rez-de-jardin sur l'arrière reposent par l'intermédiaire de plots antivibratils sur les poutres de la dalle qui couvre les voies. Les transformations apportées au projet, avaient fortement modifié les cas de charges. Des études importantes ont été nécessaires pour rendre compatibles les descentes de charges du projet actualisé avec la structure prévue pour les recevoir dans la couverture des voies. Beaucoup a également été fait pour alléger le bâtiment, partout où cela était possible. Les toitures terrasses des plots au nord ont été remplacées par des toits en zinc et certains voiles béton non porteurs par des cloisons phoniques en plaques de plâtre.

Un air de famille, mais chacun sa couleur d'épiderme

La façade sur rue est scandée par deux failles qui créent une jonction entre rez-de-chaussée et rez-de-jardin, déterminant trois immeubles. Ces failles végétalisées par un jeu de jardinières en gradins constituent des césures urbaines au-delà du Ministère qui comporte, lui-même, d'autres failles.

S'inscrivant dans la tradition de pérennité constructive de l'habitat social parisien – quelques ensembles HBM sont proches – les architectes avaient prévu des façades en plaquette de terre cuite blanche et lisse. Lors du remaniement, la Ville leur demande d'autonomiser chaque bâtiment avec une nuance différente. Leur choix de départ se porte sur des nuances de terre cuite très foncées et des textures assez irrégulières d'une brique moulée main. Mais finalement trois couleurs de brique seront retenues – rouge orangé, blanc ivoire et rouge sombre –, qui se placent plutôt en milieu de

Plan de niveau rez-de-jardin.

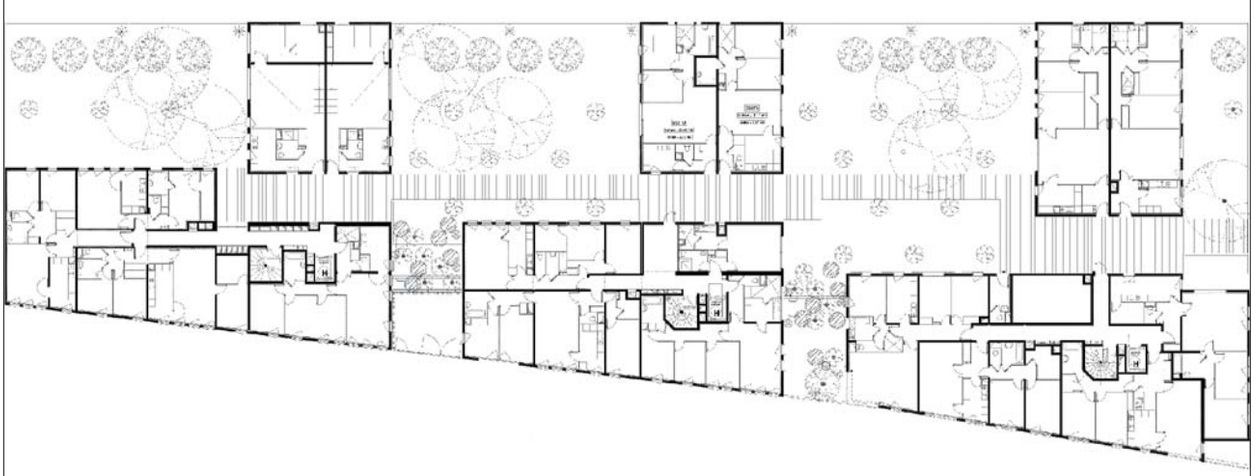

Atelier d'architecture Brénac Gonzalez

Alignés face au Ministère des Sports, les trois plots en rez-de-jardin. Chacun dans sa nuance de brique.

Patrice Rabaroux

Patrice Rabaroux

- **Aménageur :** SEMAPA.
- **Maîtrise d'ouvrage :** La Sablière.
- **Maîtrise d'œuvre :** Atelier d'architecture Brénac Gonzalez, architectes. Emmanuel Person, architecte chef de projet. Iratome, BET. Entreprise Générale : SICRA. Pose de la terre cuite : SFB.
- **SHON :** 12 120 m².
- **Date de livraison prévue pour le dernier immeuble :** janvier 2006.
- **Montant total des travaux :** 10,55 M€ HT.
- **Matériau de terre cuite :** plaquettes de terre cuite moulée main, de trois couleurs différentes : rouge orangé, blanc ivoire et rouge sombre.

126 logements, Zac Seine Rive Gauche, Paris XIIIe

Au-dessus. Un beau plan de terre cuite fortement découpé, entaillé et perforé aléatoirement de deux types de fenêtres verticales, avec volet coulissant ou avec volet roulant.

palette. Elles ont déterminé le choix des couleurs des joints. Les architectes ont pris le parti d'une mise en œuvre de la plaquette qui reproduise l'appareillage de la brique apparente : joints croisés, plaquettes d'angle, pose verticale aux linteaux des baies…

Chaque bâtiment est refendu par une faille qui permet d'éclairer en lumière naturelle les circulations palières, à partir du troisième étage. Cela se traduit par des plans en Profilit® dont la teinte vert d'eau, la verticalité et la matière vitreuse contrastent heureusement avec la texture rugueuse et les couleurs des plaquettes de terre cuite. En rez-de-chaussée, les halls des trois immeubles et les quatre boutiques ont reçu un traitement commun : mur rideau en aluminium laqué noir couronné par une bande de grille fine striée horizontalement. Derrière cet écrin sobre, explosent les couleurs saturées retenues pour les peintures murales des trois halls.

De beaux percements et de la brique autour !

La qualité d'écriture de ces façades repose sur le traitement des percements. Les baies des bâtiments A et B sont de deux types : une fenêtre à la française verticale d'un mètre de large est répétée de manière aléatoire avec une très forte densité. Certains séjours ont jusqu'à sept baies. On obtient ainsi un effet de densification/dédensification qui rompt avec la monotonie et l'idée d'un ordonnancement classique. Les tableaux de ces baies sont traités comme des encadrements saillants en plaques de pierre gris bleuté. Son mariage avec la brique fait la richesse de la façade. De grandes baies horizontales viennent marquer certains points particuliers comme les angles des bâtiments.

Le bâtiment C qui devait comporter des prestations un peu plus élevées se distingue par un système de baies plus complexe : des balcons filants sur la rue du Chevaleret, mais aussi l'introduction d'une variante de traitement de l'occultation des fenêtres à la française. Pour certaines, l'encadrement en pierre est deux fois plus large permettant le débattement d'un volet coulissant persienné en tôle laquée qui remplace le volet roulant. Quand le volet est fermé, apparaît un panneau lisse traité dans la même tôle laquée.

Patrice Rabaroux

La façade sur la rue du Chevaleret. L'unité forte de l'opération est sans cesse bousculée : des failles, des découpes du plan de façade (par ailleurs dépouillé de toute fantaisie architectonique) trois couleurs de terre cuite, un vocabulaire de percement assez riche et surtout une distribution des baies qui semble aléatoire.

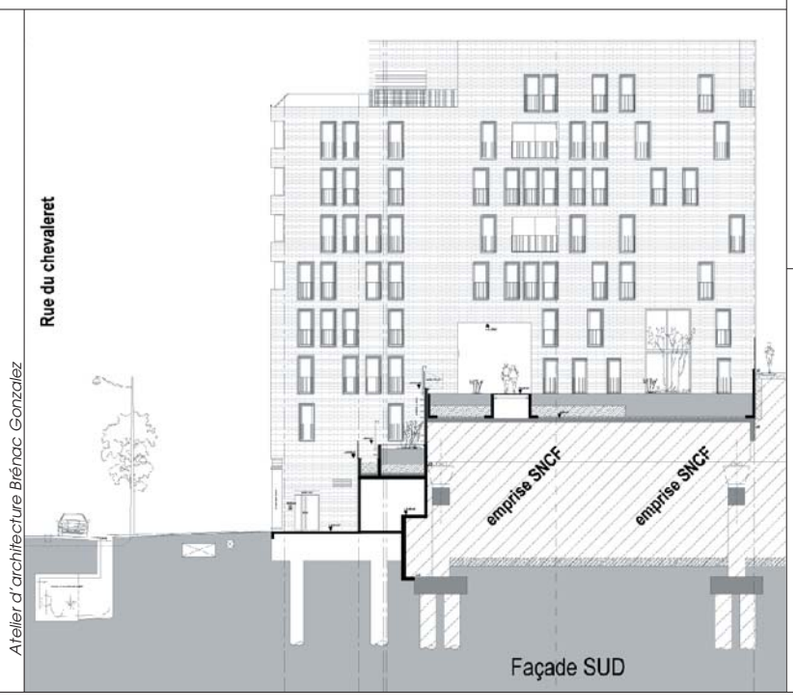

Atelier d'architecture Bréhac Gonzalez

Coupe transversale entre les bâtiments A et B. Une faille dans laquelle des jardinières en gradins promettent une scansion végétale. La masse de chaque plot est retravaillée d'une autre faille moins profonde qui permet d'éclairer les circulations horizontales.

Patrice Rabaroux

Bonne performance en hauteur

Gymnase du lycée L. de Marillac, Perpignan (66)

Grosse boîte beige rosée nervurée de pilastres d'un rose plus vif, le gymnase a une longueur de 41,80 m pour 22, 00 m de large. Les murs sont raidis par les poteaux en béton placés sur un entraxe de 6,50 m. Larges de 60 cm, saillants à l'intérieur et à l'extérieur, ils portent la charpente en lamellé-collé. La toiture, à deux pentes de 10 %, est réalisée en bacs acier double peau avec sous-face acoustique. L'éclairage naturel est dispensé par six fenêtres hautes et trois portes-fenêtres vitrées de chaque côté sur les longs pans.

La brique Monomur plébiscitée

Le volume à réaliser étant parallélépipédique, les remplissages étaient des surfaces planes très simples ne présentant pas d'accidents particuliers qui auraient conduit à gâcher de la matière. *« Extrêmement favorables, grâce à la pose collée,* souligne Jacques Bernardy, l'architecte, *les délais d'exécution de la brique Monomur, ont été un facteur déterminant. Enfin, le matériau s'est imposé à nous parce qu'il permettait de réaliser à lui seul le remplissage dont nous avions besoin en offrant à la fois le coefficient d'isolation désiré, une bonne inertie thermique et une résistance à toute épreuve aux chocs. Ce qu'on ne peut atteindre avec une isolation rapportée. Et financièrement, on s'y retrouve très bien ! »*

Le même enduit monocouche a pu être appliqué sur les deux faces, renforçant ainsi la simplicité de la construction. La hauteur des murs, 7,20 m à l'égout, n'a posé aucun problème à l'entreprise Villalongue qui avait une bonne expérience du Monomur. C'était toutefois la première fois qu'elle montait aussi haut d'un seul jet.

Plan du gymnase.

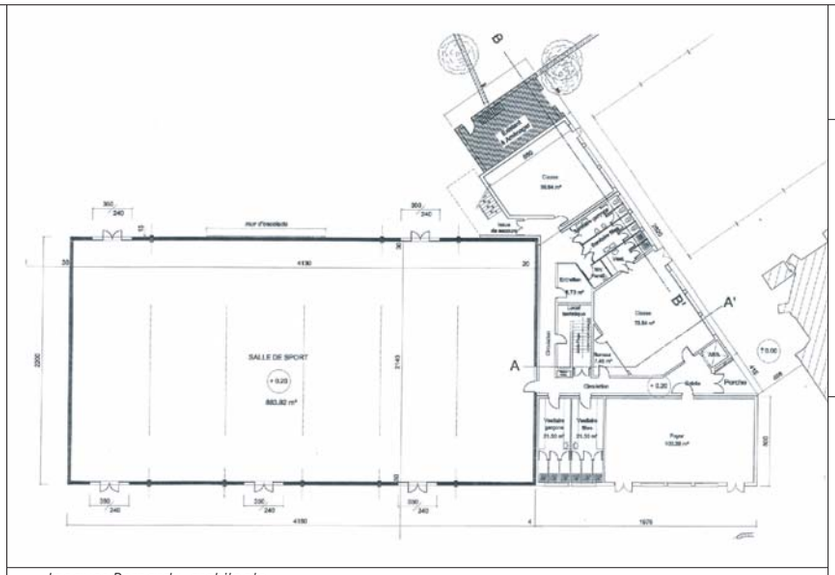

Jacques Bernardy, architecte

Un parallélépipède rehaussé de nervures roses.

- **Maîtrise d'ouvrage :** Région Languedoc Roussillon.
- **Maîtrise d'œuvre :** Jacques Bernardy, architecte à Perpignan Soulas ETEC. BET structures à Perpignan.
- **SHON :** 881 m².
- **Date de livraison :** automne 2003.
- **Montant des travaux HT :** 0,513 M€.
- **Produit de terre cuite :** brique Monomur de 30 cm d'épaisseur.
- **Entreprise de pose :** Villalongue.

Des murs d'une grande élévation, 7,20 m, construits en brique Monomur de 30 cm d'épaisseur. La pose à joint mince donne une surface avant enduit, très propre.

LE MONITEUR ARCHITECTURE

amc

LE MENSUEL VILLE, ARCHITECTURE DESIGN

UN EXTRAIT DE NOTRE COLLECTION...

N° 140 - Février 2004
Détails Dispositifs mobiles
Matériauthèque Les biomatériaux
Document Index 2003

N° 141 - Mars 2004
Détails Éléments préfabriqués
Matériauthèque Couvertures
Référence Yves-Marie Froidevaux ; la mémoire reconstruite des églises de Valognes et Saint-Lô

N° 142 - Avril 2004
Détails Façades tressées
Matériauthèque Mailles métalliques
Référence Anger-Heymann-Puccinelli ; de l'immeuble parisien aux tours de logements

N° 143 - Mai 2004
Détails Expérimenter par l'assemblage
Matériauthèque Le verre
Référence Lina Bo Bardi, architecte primitive

N° 144 - Juin-Juillet 2004
Détails Polyvalence de l'acier
Matériauthèque Les revêtements de sol
Référence L'art de l'habitation ; les maisons des Smithson

N° 145 - Septembre 2004
Détails Nez de dalle
Matériauthèque Les bétons de précision
Référence Jean Dubuisson et la villa Weil

N° 146 - Octobre 2004
Détails Structures dynamiques
Matériauthèque Dispositifs lumineux
Référence Paris Front de Seine, un patrimoine en devenir

N° 147 - Novembre 2004
Détails Textures et matières
Matériauthèque Enduits projetés
Référence La Roche-sur-Yon, un concours en 1975

N° 148 - Décembre 2004
«une année d'architecture»
Un numéro exceptionnel qui présente dans le détail les réalisations qui ont marqué l'année.
On y trouve également les réalisations sélectionnées pour les prix d'architecture du Moniteur : L'Equerre d'Argent et Le Prix de la Première Œuvre.
220 pages - 350 photos 150 plans, coupes, perspectives et axonométries.

Le numéro spécial
«Aménagement tertiaire 2005»
Un panorama complet des grandes tendances du moment en matière d'aménagement et d'ameublement : agences de publicité, bureaux, sociétés, hôtels...
Et pour guider vos recherches, un index des produits, des professionnels, des revendeurs. *292 pages.*

N° 139 - Décembre 2003
«une année d'architecture»
200 pages - 325 photos 180 plans et coupes

PRIX DE LA MEILLEURE MAQUETTE DU PALMARÈS 2004 DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE

amc LE MONITEUR ARCHITECTURE, *case 36, 17 rue d'Uzès, 75108 Paris cedex 02.*
E-mail : abonnement@groupemoniteur.fr

17, rue Letellier, 75015 Paris. Tél. : 01 44 37 07 13 ; fax : 01 44 37 07 20.
Fédération française des tuiles et briques. Site : www.fftb.org. Courriel : fftb@fftb.org.
Centre technique des tuiles et briques. Site : www.cttb.fr. Courriel : cttb@cttb.fr.